



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 18 janvier 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 18 janvier à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes, au Conseil Départemental sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-François RICHEUX, Guillaume PERRIN, Jean-Claude BELINE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS, Jean ROUSIN, Christophe LECOMTE (suppléant de M. MARTIN), Yann SOULABAILLE, Marcel Le MOAL Mesdames Emmanuelle ROUSSET Flavie BONKHENOUFA,

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Marie-Edith MACE, Messieurs Thierry LE BIHAN, Jean-Pierre Martin,

Pouvoir : de Madame Marie-Edith MACE et Régis Georget à Monsieur DEMOLDER

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON payeur Départemental, Monsieur Armand BUREL Conseiller technique Cabinet Conseil Départemental, Messieurs Antoine DECONCHY et Christian ISAMBERT, Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 15

Nombre de Membres du Comité votants : 17

Date de la convocation : le 11 janvier 2022

ADMINISTRATION GENERALE

**N°22/01-06 Lancement de l'étude de modification des
compétences du SMG-Eau35**

Comité syndical du 18 janvier 2022

N°22/01-06 Cahier des charges de l'étude de modification des compétences du SMG-Eau35

Rapport,

Une réflexion a été lancée pour définir les modalités d'une gestion solidaire des échanges d'eau et des ressources tout au long de l'année. Ceci passerait par une plus grande implication du SMG-Eau35 dans la gestion des échanges d'eau et donc potentiellement une évolution des compétences du syndicat.

Une étude juridique et fiscale s'avère nécessaire pour définir et comparer les scénarios d'évolution possibles. Le projet de cahier des charges de cette étude a été discuté lors du comité et des modifications y ont été apportées.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

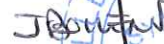
1°) **APPROUVER** le lancement de la consultation pour les modifications des compétences du SMG-EAU35 sur la base du cahier des charges modifié en séance,

2°) **AUTORISER** le président à signer les pièces nécessaires

Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 18 janvier 2022

Le Président,



Joseph BOIVENT

